



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Direction de la citoyenneté
et des collectivités locales**

Yann WISSOCQ

Bureau de la réglementation,
des associations et des élections
02 31 30 63 14
yann.wissocq@calvados.gouv.fr

Caen, le **14 OCT. 2020**

COMMUNIQUE DE PRESSE

ELECTIONS AUX TRIBUNAUX DE COMMERCE

Les élections des membres des tribunaux de commerce de CAEN et LISIEUX auront lieu le mercredi 18 novembre 2020 pour le premier tour et le mardi 1^{er} décembre 2020 dans le cas d'un second tour.

Les électeurs sont appelés à voter par correspondance.

La date limite de réception des votes est fixée au mardi 17 novembre 2020 à 18 heures pour le premier tour et, dans le cas d'un second tour au lundi 30 novembre 2020 à 18 heures.

Le nombre de juges dont le renouvellement sera soumis à l'élection s'établit comme suit : 8 à Caen et 6 à Lisieux.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, les candidatures seront reçues à la préfecture du Calvados, bureau de la réglementation, des associations et des élections, jusqu'au jeudi 29 octobre 2020 à 18 heures.

Pour tous renseignements concernant cette élection, s'adresser à la préfecture du Calvados, bureau de la réglementation, des associations et des élections (☎ 02 31 30 63 14).

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Jean-Philippe VENNIN